

COMMUNICATION FINANCIÈRE

اوطو هول Auto Hall

COMPTES CONSOLIDÉS SELON LES NORMES IFRS

EXERCICE DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

PRINCIPES COMPTABLES

PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle que adoptées par la commission européenne.

PERIMÈTRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

Sociétés	Activité	% contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.	100%
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford.	100%
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.	100%
SOMMA	Importation et Commercialisation de matériel agricole de marque New Holland et divers.	100%
SOBERMA	Importation et Commercialisation de matériel de bâtiments, de travaux publics, des mines et d'industrie.	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules sans chauffeur.	100%
Auto Hall.com	Société de communication	100%
NGUJ	Commercialisation de véhicules de marque : Fiat, Lancia et Alfa Romeo	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels	100%
Auto Hall Capital Développement	Fonds d'investissement	100%
Auto Hall Immobilier	Achat et vente d'immeubles ou autres opérations immobilières	100%
SMVN	Importation et Commercialisation des véhicules de marque NISSAN.	100%

PRINCIPALES REGLES APPLIQUEES

- Immobilisations incorporelles -IAS 38-

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

- Immobilisations corporelles -IAS 16-

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de transport.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (grands ouvrages)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

- Contrats de location financement -IAS 17-

Le groupe Auto Hall dispose de contrats de leasing. Ces contrats ont fait l'objet de retraitement conformément à la norme IAS 17.

- Retraitement des impôts -IAS 12-

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

- Actions propres -IAS 32-

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

BILAN CONSOLIDÉ (IFRS) AU 31 DECEMBRE 2014

	31-déc-14	31-déc-13
En MAD		
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	60 311 240,58	1 662 790,00
Immobilisations corporelles	748 033 424,86	653 924 514,95
Instruments Financiers	26 490,00	23 490,00
Autres Instruments Financiers	45 815,00	45 815,00
Impôts différés Actif	3 666 676,53	6 065 934,09
Actifs non courants	812 103 646,96	661 722 544,04
Stocks	744 295 929,37	976 269 520,65
Comptes Clients	742 752 084,54	645 834 330,91
Autres créances d'exploitation	397 522 060,50	688 757 884,16
Trésorerie et équivalents de trésorerie	260 962 198,29	90 115 974,10
Actifs courants	2 145 532 272,70	2 400 977 709,82
Total Actif	2 957 635 919,66	3 062 700 253,86
PASSIF		
Capital social	481 197 900,00	481 197 900,00
Prime d'émission	66 866 792,96	67 404 792,96
Réserves consolidées	987 481 252,94	934 127 547,53
Résultats consolidés de l'exercice	219 850 774,23	217 534 095,13
Capitaux propres part groupe	1 755 396 720,13	1 700 264 335,62
Intérêts minoritaires	-	-
Capitaux propres	1 755 396 720,13	1 700 264 335,62
Autres passifs non courants	187 411 114,22	13 297 231,62
Impôts différés Passif	11 015 059,25	11 434 433,57
Passifs non courants	1 953 822 893,60	1 724 996 000,81
Dettes fournisseurs	618 120 646,95	943 736 471,50
Autres passifs courants	151 549 039,13	86 927 030,71
Autres passifs financiers à court terme	234 143 339,99	307 036 750,84
Passifs courants	1 003 813 026,07	1 337 704 253,05
Total Passif	2 957 635 919,67	3 062 700 253,86

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2014

	31-déc-14	31-déc-13
Chiffre d'affaires	3 396 825 331,53	3 455 585 735,94
Coût des biens vendus	2 726 394 249,27	2 764 506 492,36
Charges externes	101 191 051,92	73 626 992,95
Charges de personnel	155 775 142,52	146 572 985,38
Impôts et taxes	11 145 132,42	9 420 812,84
Dotations d'exploitations	71 117 854,40	79 498 043,69
Reprises d'exploitations	21 635 310,06	7 972 729,82
Autres produits	131 766 487,53	11 391 083,39
Autres charges	151 260 844,00	19 473 975,69
RÉSULTAT OPERATIONNEL	333 342 864,59	381 850 146,24
Produits financiers	25 514 605,90	21 737 002,72
Charges financières	34 171 726,82	82 941 735,07
RÉSULTAT FINANCIER	-8 657 120,92	-61 204 732,35
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔT	324 685 743,67	320 645 413,89
Charges d'impôt	104 834 969,44	103 111 318,76
- Impôt exigible	102 252 757,79	102 500 493,38
- Impôt différé	2 582 211,65	610 825,38
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	219 850 774,23	217 534 095,13

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2013	481 196	67 405	934 128	217 534	1 700 265	-	1 700 265
Dividendes	-	-	(168 419)	-	(168 419)	-	(168 419)
Affectation de résultat	-	-	217 534	(217 534)	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	219 851	219 851	-	219 851
Impôts différés en réserves	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation/Réduction du capital	-	-	(538)	-	(538)	-	(538)
Annulation des actions d'auto contrôle	-	-	-	-	-	-	-
Autres Mouvements sur les capitaux propres	-	-	4 238	4 238	4 238	-	4 238
Capitaux propres au 31 décembre 2014	481 196	67 405	988 943	219 851	1 755 397	-	1 755 397

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31-déc-14	31-déc-13
Flux de trésorerie d'exploitation	455 796	733 569
Résultat net consolidé	219 577	217 534
Dotations aux amortissements	42 105	37 670
Élimination des impôts différés	2 582	611
Produits de cession des immobilisations corporelles	(131 493)	(8 841)
VNC sur cession d'actifs	128 803	1 973
Variation du besoin en fond de roulement	165 743	454 722
Autres produits/charges non encaissables (IAS 19)	6 967	(104)
Coût de l'endettement	21 521	30 004
Flux de trésorerie d'investissement	(9 509)	(44 350)
Décassements liés aux acquisitions des immobilisations	(141 062)	(53 191)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	131 493	8 841
Autres mouvements	-	-
Flux de trésorerie de financement	(201 940)	(201 792)
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(168 419)	(168 419)
Actions d'auto contrôle	-	-
Remboursement des dettes de financement	(11 919)	(3 119)
Coût de l'endettement	(21 521)	(30 004)
Autres	(61)	(250)
Variation de trésorerie nette	244 347	487 427
Trésorerie d'ouverture	(216 923)	(704 350)
Trésorerie de clôture	27 424	(216 923)

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

Grant Thornton
47, rue Abd el Moukib
29 000 Casablanca

FIDUCIAIRE DES SOCIÉTÉS MAROCAINES
7, rue des Nations
29 000 Casablanca

AUTO HALL

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la société AUTO HALL et ses filiales (Groupe AUTO HALL) comprenant le bilan et le compte de résultat consolidés au terme de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1.755.397 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 219.851.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan et compte de produits et charges consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Une société faisant partie du périmètre de consolidation du groupe Auto Hall est sous contrôle fiscal au titre des exercices 2008 à 2011. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de ce contrôle et son impact sur le résultat et les capitaux propres consolidés du groupe au 31 décembre 2014.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve du point ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe AUTO HALL arrêtés au 31 décembre 2014, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS). Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la société Auto Hall a reçu le 29 janvier 2015 un avis de vérification fiscale relatif à l'IS, la TVA, l'IR et la Contribution Sociale de Solidarité au titre des exercices 2011 à 2013. La société n'a reçu aucune lettre de notification à la date d'émission de cette attestation.

Casablanca, le 11 mars 2015.

Les Commissaires aux Comptes

FIDUCIAIRE GRANT THORNTON
Abdelhak BERRADJ
Expert comptable

FIDUCIAIRE DES SOCIÉTÉS MAROCAINES
Abdelhak BERRADJ
Expert comptable

Le Commissaire aux Comptes
ALBERT BENOUIZ
Bogdan Constantin de l'Ordre
des Comptables des Sociétés
F. Ben Brahim - Casablanca